

Résolution du 19 mai 2021 de Mmes et MM. Matthias Erhardt, Valentin Dujoux, Laurence Corpataux, Omar Azzabi, Uzma Khamis Vannini, Vincent Milliard, Leyma Milena Wisard Prado, Olivier Gurtner, Brigitte Studer, Alain de Kalbermatten, Léonore Baehler, Ana Maria Barciela Villar, Salma Selle, Christel Saura, Louise Trottet, Alia Chaker Mangeat, Jean-Luc von Arx et Fabienne Beaud: «Mariage pour toutes et tous: la Ville de Genève dit OUI!»

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 29 juin 2021)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la loi cantonale E 1 27 du 15 février 2001 instaurant un partenariat ouvert aux couples de même sexe qui est la première loi adoptée en Suisse à offrir un cadre juridique aux couples homosexuels;
- l’engagement de longue date de la Ville de Genève en faveur de l’égalité des personnes LGBTIQ+;
- la corrélation démontrée entre la reconnaissance du mariage pour toutes et tous et un recul du taux de suicide dans plusieurs pays¹;
- l’arrêté fédéral du 18 décembre 2020 portant modification du Code civil suisse («Mariage pour tous»), voté par une large majorité du Parlement avec des soutiens provenant de tous les groupes politiques (UDC, socialistes, PLR, Vert.e.s, Centre, Vert’libéraux, Ensemble à gauche);
- l’aboutissement du référendum contre cette loi et la probable votation populaire en automne 2021,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d’afficher publiquement et par tout moyen utile le soutien de la Ville de Genève à la modification du 18 décembre 2020 du Code civil suisse («Mariage pour tous») en vue de la votation fédérale.

¹ *Suicide among persons who entered same-sex and opposite-sex marriage in Denmark and Sweden, 1989–2016: a binational, register-based cohort study*, Journal of Epidemiology & Community Health (bmj.com); *Difference-in-Differences Analysis of the Association Between State Same-Sex Marriage Policies and Adolescent Suicide Attempts*. Adolescent Medicine, JAMA Pediatrics, JAMA Network.